

A l'attention de Monsieur le Président de la commission d'enquête

Je soussigné André Echard vous sollicite en ma qualité de propriétaire de la parcelle cadastrée section ZM numéro 81 sur la commune de Sougy.

Cette parcelle est actuellement classée en zone UA2 du PLUIH Beauce Loirétaine.

Cette parcelle située des marais est fortement impactée par un axe routier à forte fréquentation, notamment de poids-lourds.

Nous souhaiterions donc un déclassement de cette parcelle en zone UB ce qui faciliterait l'implantation de la future construction et notamment son retrait par rapport à l'alignement.

Certain de votre compréhension et comptant sur votre bienveillante attention.

André Echard pour les Consorts Echard.